



REGLEMENT INTERIEUR

BIDARTEKO SURF CLUB

Document mis à jour en Décembre 2017

Le Président, Thomas PORTET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thomas Portet', written over a light blue grid background.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



1. Cadre réglementaire

1.1 Agrément

Le Bidarteko Surf Club porte :

- le N° d'agrément FFS : 64 S 343
- le N° d'agrément Jeunesse et Sport : 064 07 ET 0024

1.2 Préservation du cadre réglementaire

Le Fonctionnement du Bidarteko Surf Club est démocratique et transparent.

Les décisions sont prises en CA, appliquées par son bureau et ses commissions.

1.3 Gestion

La gestion du Bidarteko Surf Club est une gestion désintéressée.

1.4 Responsabilité des dirigeants

Les dirigeants sont responsables dans la limite des activités du Bidarteko Surf Club et du cadre de la loi d'Association 1901

1.5 Intégration des dispositions statutaires

Les Statuts sont déposés en la Sous-Préfecture de Bayonne.

Les statuts sont mis à disposition de tous les membres, à jour de leur cotisation au moment de leur demande.

La demande s'effectue auprès du Secrétaire, au moins une semaine avant la mise à disposition des Statuts.

Chaque nouveau membre du CA prend connaissance des statuts, et ce dans un délai de 15 jours après l'élection du membre.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



2. Adhésion au Bidarteko Surf Club

2.1 Cotisation, licence et assurance

L'adhésion d'un membre au Bidarteko Surf Club est soumise au versement de la cotisation de la carte de membre ou à la délivrance de la licence FFS, dont les montants sont fixés par le Bidarteko Surf Club chaque début d'année (Tarifs en annexe 1).

2.1.1 Inscriptions aux activités surf :

Un dossier d'inscription devra être rempli et signé chaque début d'année pour toute personne souhaitant s'inscrire aux cours et entraînements du Bidarteko Surf Club.

L'inscription sera considérée comme définitive à la réception du dossier complet soit :

- a) le règlement intégral concernant la licence FFS de l'année en cours (du 01/01 au 31/12),
- b) le certificat médical attestant de la capacité à pratiquer le surf et autres activités aquatiques,
- c) le règlement de la formule choisie accompagné de la fiche d'inscription signée et remplie.

En cas de non-respect de l'une de ces conditions, Le Bidarteko Surf Club n'a aucune obligation de retenir l'inscription de l'adhérent.

2.1.2 Règlement :

Le règlement des cours se fera lors de l'inscription.

Afin de faciliter le paiement, il est proposé aux adhérents de régler en établissant un ou plusieurs chèques (maximum 3) datés du jour de l'inscription. Ceci n'ouvre aucun droit à une demande de non encaissement d'un ou plusieurs chèques. Les chèques sont remis lors de l'inscription (ou réinscription) accompagnés du dossier complet. Ils seront encaissés dans le courant de l'année des activités en cours.

Il ne sera, en aucun cas, procéder au remboursement des cours en cas d'absence quelque en soient les raisons (blessures ou autre) ou d'interruption définitive de la part de l'adhérent.

2.1.3 Réinscription :

Afin de garantir une place disponible à ses adhérents lors de chaque nouvelle rentrée, le Bidarteko Surf Club demande à chaque adhérent de signaler par mail sa réinscription avant la fin juin. Pour valider la réinscription, un acompte de 30 € devra être versé par l'adhérent.

Ce règlement ne sera encaissé qu'après le début des cours au mois d'octobre.

En cas d'annulation de cette réinscription avant le début de la nouvelle rentrée, et si l'adhérent n'en informe pas le Bidarteko au minimum deux semaines avant le début des cours (au plus tard le 30 août de l'année en cours), l'acompte ne sera pas remboursé.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



Pour être enregistrée, cette réinscription sera impérativement accompagnée de la fiche d'inscription de l'année, dûment remplie et signée, et du règlement intégral de la cotisation, déduction faite de l'acompte.

2.1.4 Pré-inscription et Inscription aux cours de surf - Demande de licence ou de carte membre :

Pour se préinscrire ou s'inscrire aux cours de surf dispensés par le Bidarteko Surf Club, prendre une licence sportive ou une carte de membre, il faut se rendre sur le site internet www.bidarteko.com, rubrique club associatif. Les dossiers d'inscriptions pour adhérer aux différentes formules du club y sont consultables et téléchargeables.

Dans ce cas, afin de valider l'inscription, le règlement devra être adressé, dans les plus brefs délais, par courrier à : Bidarteko Surf Club, Plage du Centre, 64210 Bidart ou déposé dans la boîte aux lettres située à côté de l'entrée du club, Plage du Centre.

L'inscription ne sera définitive qu'après la confirmation par mail de la bonne réception du dossier complet par le club.

Le moniteur est en droit de refuser un membre dont le dossier ne serait pas complet au jour de son premier cours.

2.2 Droits et devoirs des membres adhérents

L'adhésion au Bidarteko Surf Club implique la connaissance du Règlement Intérieur et le respect de celui-ci. Elle donne droit à son membre :

- Pendant l'Assemblée Générale :

D'assister et prendre part aux décisions et voter en assemblée générale (cf. modalités dans les statuts du Bidarteko Surf Club)

- L'accès aux vestiaires :

Lorsque les locaux sont ouverts et sous la responsabilité d'un éducateur.

Une tenue décente et une attitude correcte sont exigées. Toute personne ne satisfaisant pas à ces conditions pourra être exclue sans prétendre à un remboursement.

Le Bidarteko Surf Club décline toute responsabilité pour la perte d'objets précieux dans l'enceinte de ses locaux. Nous recommandons ainsi aux adhérents de ne pas venir avec de l'argent, des objets de valeur,...

- Location, prêt de matériel :

Les adhérents peuvent bénéficier d'une location de combinaison, type 4/3, pour la pratique du surf en hiver (de septembre à juin). Un chèque de caution sera demandé pour toute location. Le montant de la location et du chèque de caution sont fixés chaque début d'année. La combinaison devra être retournée au club le dernier week-end du mois de juin de l'année. Au-delà de cette date le chèque de caution sera encaissé.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



Le matériel prêté ou loué doit être entretenu avec soin : rincé et mis à sécher après chaque utilisation et nettoyer une fois par mois avec un nettoyant type Bacterless.

Le club peut prêter une planche pour la durée du cours. L'adhérent doit en prendre soin, la rincer et la ranger après chaque séance.

Les planches de surf sont disponibles, en dehors des cours, quand les locaux du Club sont ouverts, sous la responsabilité d'un éducateur et à discrétion de ce dernier.

La planche empruntée sera rangée sur le rack prévu à cet effet, une fois la session terminée. Elle ne doit pas rester sur la plage ou à tout autre endroit.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un représentant légal, lors de l'emprunt de la planche et de son utilisation. Quiconque empruntera une planche sans en avoir au préalable demandé l'autorisation, sera notifié au Bureau, sous peine d'une exclusion du Bidarteko Surf Club.

Toute personne qui n'est pas forcément connue des éducateurs devra se munir de sa licence ou de sa carte de membre pour justifier de son adhésion au Bidarteko Surf Club.

La propreté des vestiaires, locaux et des véhicules incombe aux utilisateurs. Chaque adhérent doit veiller à les laisser propres et en bon état.

Toute perte, vol ou détérioration doit être signalé au Bureau, aux moniteurs.

En cas de dégradation du matériel ou des locaux, les adhérents ou les parents des mineurs seront tenus de réparer ou de rembourser les dégâts occasionnés.

Le non-respect du règlement peut entraîner l'exclusion temporaire voir définitive.

En cas d'exclusion avant qu'une activité payante n'ait été pratiquée, celle-ci ne sera pas remboursée.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



3 Pratique sportive

3.1 Enseignement et entraînement

L'enseignement et l'entraînement sont dispensés par des personnes compétentes et professionnelles, ayant obtenu un diplôme d'état ou fédéral.

Ponctuellement des aides bénévoles (assistant) peuvent intervenir, sous la responsabilité de l'éducateur diplômé d'état.

3.2 Droits et devoirs des participants aux leçons de surf

Tout membre du Bidarteko Surf Club a la possibilité de prendre des leçons de surf, moyennant le règlement de la cotisation Ecole, dont le prix est fixé chaque année.

Il doit être titulaire de la licence FFS de l'année en cours (du 01/01 au 31/12). Celle-ci ne sera remise qu'après versement au club de la totalité de son montant et remise d'un certificat médical, attestant que l'adhérent ne présente pas de contre-indication à la pratique du Surf.

Les adhérents qui ne sont pas à jour de cette cotisation, ne pourront assister aux cours.

Un tarif dégressif est consenti aux familles qui ont au moins deux enfants pratiquants.

Les règles de sécurité adoptées durant les leçons de Surf sont conformes à celles en vigueur à la Fédération Française de Surf.

Les horaires doivent être respectés. Les retards ou absences dus aux adhérents ne seront pas rattrapés. L'éducateur doit s'efforcer de terminer la séance à l'heure prévue afin de ne pas pénaliser les séances suivantes. Le parent ou adulte responsable de même s'efforcera de récupérer l'enfant à l'heure prévue. Au-delà de 4 absences non justifiées, le club se réserve le droit de ne plus accepter l'adhérent en cours. Sa place pourra alors être proposée à une personne sur liste d'attente.

Les élèves doivent se présenter aux cours de surf à la Plage du centre de Bidart, au siège du club qui se situe à côté du poste MNS, 15 minutes avant le début de la séance.

Les élèves doivent apporter un maillot et une tenue de sport à chaque séance en complément de leurs affaires de surf. Les séances sont maintenues quelles que soient les conditions climatiques ou de houle.

Chaque élève devra être revêtu pour toute la durée du cours, d'un lycra de couleur correspondant au groupe qui lui est désigné. Ce lycra est remis en début de cours par l'éducateur.

Tout élève sans lycra n'est pas ou n'est plus sous la responsabilité du Bidarteko Surf Club.

Chaque élève devra rincer et ranger son matériel (lycra, combinaison, planche) prêté par le Bidarteko Surf Club pour la durée du cours.

En cas d'accident et devant l'absence d'un parent ou d'une personne désignée comme responsable de l'élève, les membres de l'équipe pédagogique se chargeront du déclenchement des services de secours.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



Les adhérents, ou pour les mineurs, les parents ou représentants légaux, sont tenus de signaler tout problème de santé au moment de l'inscription et en cours d'année.

Particularités pour les élèves mineurs

Le parent ou responsable de l'élève doit s'assurer, à chaque cours de :

- la présence de l'éducateur sur le site,
- la prise en charge de l'élève par l'éducateur pour le cours défini devant le club,
- l'horaire précis de retour.

En cas de retard, d'absence ou maladie d'un des éducateurs, le Bidarteko Surf Club mettra tout en œuvre pour avertir l'élève/parent avant le début des cours : soit par e-mail, par sms, par note d'information sur le panneau d'affichage à l'entrée des locaux.

De même les adhérents doivent avertir leur moniteur en cas de retard ou d'absence.

Les horaires des cours sont organisés en fonction de la spécificité des activités. Ils peuvent donc être modulables, l'éducateur responsable devra le renseigner si nécessaire.

Au-delà, le Bidarteko Surf Club ne pourra être tenu comme responsable pour tout incident.

Tout accident survenant entre le parking et le club ne pourra engager le Bidarteko Surf Club.

La responsabilité du Bidarteko Surf Club n'est pas engagée pour tout retard des parents, accompagnants ou tuteurs.

3.3 Droits et devoirs des compétiteurs (pour les catégories Espoirs)

3.1.1 Participation aux compétitions

Les licenciés qui souhaitent participer aux compétitions fédérales doivent être titulaires d'une licence compétition.

En fonction de ses possibilités, le Bidarteko Surf Club prendra en charge l'inscription des compétiteurs Espoirs aux compétitions fédérales (Compétitions Départementales, Régionales, Championnats de France) sous présentation de justificatifs de paiement, et organisera les entraînements et déplacements pour la durée de la compétition.

Le Bidarteko Surf Club mettra à disposition, si possible, sur les sites de compétition, une personne en capacité d'encadrer le public concerné afin de coacher et gérer les plus jeunes.

L'inscription aux compétitions reste un engagement personnel.

Les compétiteurs doivent donc se tenir informés auprès des moniteurs ou de la commission sportive des calendriers et modalités d'inscription pour chaque compétition

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



Une participation financière et/ou humaine pourra éventuellement être demandée aux compétiteurs (Exemple : un déplacement vers les championnats de France dans les DOM-TOM)

3.1.2 Voyages et transports

Les transports sur les sites de compétition, hors cadre fédéral, ne sont pas sous la responsabilité du Bidarteko Surf Club. Chaque parent ou représentant légal devra s'organiser pour déplacer son enfant sur les sites indiqués.

Les déplacements sur les sites de pratique et sur les sites de compétitions fédérales sont organisés et sous la responsabilité du Bidarteko Surf Club.

Durant les transports les adhérents sont tenus de s'attacher et de ne pas avoir de comportement à risque pendant que le moniteur (ou autre adhérents) conduit.

Les membres du Conseil d'Administration, les éducateurs, les adhérents, les représentants légaux, chacun en ce qui les concerne, sont chargés de l'exécution du présent règlement.

SIGNATURE DE L'ADHÉRENT ET DE SON REPRÉSENTANT LÉGAL
(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com



Annexe 1

TARIFS 2016-2017

TARIF LICENCE:

Licence Loisir : 45€

Licence compétiteur /éducateur /dirigeant: 50€

TARIFS COURS DE SURF :

Dans les formules les vacances scolaires ne sont pas incluses !

Formule 1 « Parlementia » (loisir, tout public à partir de 8 ans) : septembre à décembre et avril à juin :

Groupe de 8, 1 cours/semaine : 240€

Formule 2 « Uhabia »(- de 10ans, adultes & débutants): septembre à octobre et mai à juin

Groupe de 8, 1 cours/semaine : 160€

Formule 3 « Centre » (Sportif, perfectionnement , préparation compétition):

Espoir 1 : Septembre à décembre et février à juin : 450€

Programme Février et Mars :

pour les + de 12ans : 1 séance préparation, 1 séance piscine, 1 séance surf + 3 compétitions départementales

Pour les – de 12 ans : 1 séance préparation physique, 1 séance surf + compétitions départementales

TARIFS STAGES PENDANT VACANCES SCOLAIRES :

Formules différentes proposées selon les périodes de vacances (consulter le Bidarteko Surf Club).

TARIF CARTE DE MEMBRE : 20€ (cotisation annuelle)

Adhésion au Bidarteko Surf Club sans licence de surf pour soutenir le Bidarteko Surf Club.

Bidarteko Surf Club

Plage du Centre 64210 BIDART

www.bidarteko.com

Tel. : 06.15.66.15.80 - email : bidartekosurfclub@gmail.com